



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 29 août 2023

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT : DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA MOSELLE

Gérald Darmanin annonce que 300 633 € supplémentaires seront alloués à la lutte contre les feux de forêt en Moselle.

La saison des feux de forêt 2022 a démontré que l'ensemble du territoire national pouvait être touché par des feux d'une très grande intensité. Pour faire face aux conséquences du changement climatique et à l'évolution des incendies, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2022, la mise à disposition des services d'incendie et de secours, d'un fonds de 150 millions d'euros dans le cadre des pactes capacitaires.

Ce dispositif a pour vocation de permettre l'acquisition de moyens de lutte contre les feux de forêt ou de détection des départs de feu. Ce sont plus de 1100 véhicules de lutte contre les feux de forêt qui vont être acquis au plan national, avec ce fonds de soutien.

Pour permettre une attribution équitable de ces fonds, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a mis en place une procédure de concertation de l'ensemble des présidents de conseils départementaux. Ainsi tous les départements qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de minimum 50 % des investissements.

Au regard des investissements demandés, le service départemental d'incendie et de secours de la Moselle va bénéficier d'une subvention de 300 633 €, ce qui permettra l'achat de 3 véhicules de lutte contre les feux de forêt.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle